

**CONVOCATION - Session 2024**

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,  
DES FINANCES ET DE LA DIGITALISATION  
SERVICE DES FORMATIONS  
POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION  
OFFICE DES APPRENTISSAGES

**PROCÉDURE DE QUALIFICATION****ASSISTANTE EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES AFP  
ASSISTANT EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES AFP****Co-Chefs-experts :**

D'Amico Fabrizio  
Passage de la Fontaine 1  
2013 Colombier  
Tél. : 079 683 41 66  
E-mail : [Fabrizio.Damico@rpn.ch](mailto:Fabrizio.Damico@rpn.ch)

Romao Samuel  
Impasse Sus Sémorat 6  
1532 Fétigny  
Tél. : 079 565 75 51  
E-mail : [s.romao@bluewin.ch](mailto:s.romao@bluewin.ch)

**IMPORTANT**

Les plannings d'examens sont annexés à cette convocation. Ils sont indispensables au bon déroulement de votre examen.

Votre numéro de candidat figure sur la liste annexée.

Les candidat-e-s seront équipé-e-s d'une tenue de travail conforme aux recommandations des compagnies d'assurances.

**TELEPHONES PORTABLES**

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

**EXAMENS**

**Les lieux d'examens, salles et horaires, figurent sur les plannings que vous trouverez en annexe**

**Connaissances professionnelles (écrit) :** (selon planning)

Le mercredi 5 juin 2024 de 08h00 à 12h00 au CPNE-TI, secteur automobiles, Klaus 2, Le Locle

Moyens auxiliaires autorisés :

- Ordinateur personnel (hors ligne)
- Calculatrice de poche
- Livre de formule
- Cahier de normes ASETA
- Stylos de couleurs différentes (4 minimum)

## **Travaux pratiques et connaissances professionnelles (oral) :** (voir planning)

Le mardi 11 juin 2024 à 07h00 au CPNE-TI, secteur automobiles, Klaus 2, Le Locle

Moyens auxiliaires autorisés :

- Ordinateur personnel (hors ligne)
- Multimètre personnel
- Stylos

## **COMMUNICATION DES RÉSULTATS**

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

La liste des candidat-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site :

[www.ne.ch/examens](http://www.ne.ch/examens)

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-es, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

## **CONSULTATION DES TRAVAUX**

Les candidat-e-s en situation d'échec pourront consulter leurs épreuves en présence de leurs formateurs :

Lundi 1<sup>er</sup> juillet 2024 de 13h30 à 15h30

Au CPNE-TI, secteur automobiles, Salle A214, Klaus 2, Le Locle.

## **CEREMONIE DE REMISE DES TITRES**

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages  
Pôle Technique – Bâtiment – Alimentation

### **Annexes :**

- Liste des candidat-e-s
- Guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel
- Plannings d'examens
- Règlement sur l'utilisation des supports de cours électroniques

### **Distribution :**

- Aux candidat-e-s
- Aux membres de la CEFA
- CPNE-TI
- CPNE-ECG